Palavas-les-Flots (34) : un jeune accusé d'avoir violé une touriste dans l'eau (Màj : déjà sept condamnations)

29/07/2015 à 19h54

29/07/2015

Ecroué, le Francilien de 23 ans parle d'une relation consentie avec la plaignante, le 8 juillet dernier à Palavas.

Je n'ai rien fait du tout !" Massif, grand, baskets, jean et tee-shirt, Sylvestre Z. a du mal à tenir en place ce mardi 28 juillet devant la chambre de l'instruction de Montpellier. Depuis le 10 juillet et sa mise en examen pour "viol", ce jeune homme de 23 ans, originaire de Massy (Essonne) dort en prison. […]

Ce jour-là, sur la plage, il est ivre après avoir bu de la vodka. Il aborde la plaignante, 37 ans, demeurant à Belfort et venue passer des vacances à Palavas avec sa mère et ses filles. […] La suite ? "Quand elle n'a plus eu pied, il est derrière son dos, **il lui retire son maillot de bain et lui impose une pénétration vaginale", poursuit le juge** indiquant qu'il aurait ensuite récidivé face à la trentenaire avant d'essayer une troisième fois, sans y parvenir. […]

L'accusation demande son maintien en prison, en évoquant aussi le casier judiciaire du jeune homme : déjà sept condamnations dont deux pour des violences. "Je suis désolé, je me suis énervé, mais je n'ai rien fait", répète le jeune homme avant de repartir menotté entre deux gendarmes.

Source

11/07/2015

Un individu a été écroué vendredi. Il aurait abusé d'une femme qui se baignait à Palavas-les-Flots (Hérault).



Que s'est-il passé sur la plage de Palavas-les-Flots, mercredi 8 juillet, entre un jeune touriste de 23 ans originaire de Poissy (78) et une vacancière de 37 ans demeurant en Haute-Saône ? Cette dernière a déposé plainte pour viol, affirmant avoir été abusée sexuellement dans l'eau. Et le Francilien a été mis en examen vendredi soir pour "viol" et placé en détention provisoire par le juge des libertés, comme l'a demandé le parquet et le juge d'instruction.

Selon les premiers éléments de l'enquête de gendarmerie, la scène s'est passée vers 18 h 30, sur une plage de la rive gauche de la station balnéaire héraultaise. **Le jeune homme, qui était alcoolisé, s'est mis à nager à proximité de la plaignante puis il a engagé la conversation. Il parle ensuite d'un flirt dans l'eau, puis d'un acte sexuel consenti mais conteste toute contrainte, affirmant avoir séduit la jeune**

femme en aussi peu de temps….

La trentenaire, elle, n’aurait pas appelé au secours, même si des témoins l’ont entendu dire “arrête, arrête”. Mais une fois revenue sur le sable, elle a ensuite tout expliqué à ses proches ce qui a déclenché l’intervention des gendarmes qui ont interpellé le Parisien et ses deux copains sur la plage, d’où ils n’avaient pas bougé. […]

Source